

Date de dépôt: 17 décembre 2007

Pétition

Nuisances sonores à la rue de l'Aubépine 8

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous habitons à la rue de l'Aubépine 8 au 1^{er} étage. Nous sommes 2 appartements juste au-dessus de l'ancien café "Les lionceaux" qui a fermé ses portes à fin juin 2006 pour cause de faillite.

Pendant plus de 2 ans, nous avons subi le bruit et les différentes nuisances de cet établissement malgré de très fréquents téléphones à la police.

Ce café n'a pas d'isolation contre le bruit et l'on entend chaque pas, chaque talon, chaque chaise qu'on déplace, plus tout le reste : la musique, les gens qui parlent, etc. Si nous n'avons pas écrit avant, c'est que ces gens étaient dangereux, on nous a menacé de saccager notre appartement et de nous "foutre une balle dans la tête", plus d'autres menaces.

Maintenant qu'il n'y a plus personne, la régie cherche à remettre ce café en nous disant que l'autorisation avait été accordée (avant c'était un autre local commercial qui a été transformé en café, après de gros travaux, murs abattus, déplacements de tuyauterie, radiateurs, sanitaires, etc., ce qui en a fait une véritable caisse de résonance). Nous avons donc été mis devant le fait accompli.

Les locataires des étages supérieurs et des voisins des maisons en face se plaignent également du bruit extérieur et des odeurs (fumée, cuisine).

Dans votre brochure "Bruit de voisinage" éditée par les autorités cantonales, la loi dit que les excès sonores sont interdits à toute heure, surtout la nuit, et que chacun a le droit d'être tranquille, que cette tranquillité est garantie par la loi cantonale.

Ce manque de tranquillité engendre des problèmes de santé, car ce café fermait tous les jours à 2h du matin et il y avait souvent du bruit jusqu'à 4h. Et à 8h du matin, le bruit du déplacement de chaises recommençait.

Nous vous demandons donc de ne plus donner de nouvelle autorisation pour une éventuelle réouverture de ce café.

Des cafés, le quartier en regorge et nous subissons aussi en été, surtout les bruits nocturnes du "Bigoudi", rue de la Ferme.

En espérant que notre lettre retiendra toute votre attention et que nous pourrions obtenir satisfaction, nous vous remercions d'avance et vous présentons, Mesdames et Messieurs les députés, nos meilleures salutations.

N.B. : 2 signatures

Mme & M. Josette et Velislav Stefanov

Rue de l'Aubépine 8

1205 Genève